

Ref : CA2016/110

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION PARTENARIALE DE SITE
DE L'OPÉRATION CAMPUS BORDEAUX**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **25 novembre 2016** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Entendu l'exposé de M. Vincent, Directeur de la DPIL,
➤ Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE d'approuver à l'unanimité la convention partenariale de site de l'Opération Campus, telle que figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 25 novembre 2016.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/12/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 01/12/2016